



Sûre, solide, sociale.
Notre assurance invalidité.

OUI

au financement additionnel de l'AI
le 27 septembre 2009
www.proAI.ch

Communiqué de presse du 6 août 2009

L'association « pro AI » lance sa campagne en faveur du financement additionnel de l'AI

58 organisations appartenant au domaine du handicap se sont réunies au sein de l'association « pro AI » : elles soutiennent le financement additionnel de l'AI, soumis en votation le 27 septembre 2009. Aujourd'hui, l'association lance sa campagne en faveur du « OUI ».

L'assurance-invalidité (AI) a accumulé des dettes d'environ 13 milliards de francs – des dettes qui s'accroissent chaque jour de 4 millions supplémentaires. Il est temps de mettre un terme à ce désastre : le 27 septembre 2009, les citoyennes et citoyens peuvent se prononcer sur le financement additionnel de l'AI. Pour stopper l'endettement de l'assurance, la taxe sur la valeur ajoutée est relevée de 0,1 à 0,4 point pour une période limitée à sept ans ; en même temps, un fonds de compensation spécial pour l'AI est créé. Actuellement, les dettes de l'AI pèsent de tout leur poids sur le fonds de compensation de l'AVS et compromettent à long terme la prévoyance vieillesse étatique.

Pourquoi il faut assainir l'AI

N'importe qui peut être touché par un handicap, à la suite d'une maladie ou d'un accident. Le handicap a des répercussions sur la santé, tout comme des conséquences sociales et financières : une situation difficile à surmonter pour tous ceux qu'elle touche. L'AI donne à chacun de nous la certitude de recevoir un appui en cas de besoin. Elle aide les personnes handicapées à trouver un emploi et finance aussi formation, reclassement et moyens auxiliaires. Dans les situations les plus graves, l'assurance octroie des rentes. Le but ultime de l'AI est de permettre aux personnes handicapées de mener une vie autonome : l'assurance les aide à conserver leur emploi ou à en trouver un autre.

La 5^e révision de l'AI, approuvée par le peuple en 2007, a déjà considérablement réduit les dépenses de l'assurance : ainsi, les personnes handicapées ont déjà payé leur tribut à l'assainissement de l'AI. On leur a promis que l'assurance serait assainie grâce au recours temporaire à des recettes supplémentaires. Il est grand temps de tenir cette promesse. L'AI et l'AVS ont besoin d'une assise financière solide, afin que tous ceux qui sont tributaires de leurs prestations puissent compter sur elles.

Plus de 58 organisations du domaine du handicap luttent en faveur du financement additionnel de l'AI

L'association « pro AI » donne une conférence de presse pour lancer sa campagne en faveur du financement additionnel de l'AI. L'association rassemble plus de 58 organisations du domaine du handicap, déterminées à lutter ensemble pour l'avenir des assurances sociales. Lors de la conférence de presse, Urs Dettling, président de l'association « pro AI », présente la campagne, ses auteurs et leurs motifs. Silvia Schenker, présidente de la COLISA et Conseillère nationale PS, commente le projet et sa signification pour les assurances sociales. Olivier Maridor, malvoyant, explique toute l'importance du financement additionnel pour les personnes concernées, Christophe Darbellay, président du PDC Suisse, expose les positions du comité des partis libéraux et de droite « Protéger l'AVS – Assainir l'AI ». Enfin, Kurt Fluri, président de la ville de Soleure et membre du

comité directeur de l'Union des villes suisses, montre combien le financement additionnel est important pour les villes : transférer les charges d'un niveau de l'Etat à l'autre n'est pas une solution.

Pas de meilleure solution en vue

Si le souverain rejetait le financement additionnel de l'AI, ce refus équivaldrait à réduire à néant un projet soigneusement préparé et recueillant l'approbation de larges cercles politiques : le Parlement devrait recommencer à zéro. En effet, il ne suffit pas – et de loin – de faire des économies ou de combattre les abus pour éliminer les dettes de l'AI. Pendant tout le temps que durerait la recherche d'une nouvelle solution, les dettes continueraient à s'accumuler, les intérêts grèveraient lourdement le budget et saperaient le fonds de compensation AVS. Tôt ou tard, le paiement des rentes AVS et AI serait remis en question.

Pour obtenir de plus amples informations sur l'association des organisations suisses des personnes handicapées et de la santé, « pro AI », et sur le financement additionnel de l'AI, veuillez consulter le site Internet www.proai.ch.

Interlocuteurs :

Pour toute question, deux personnes sont à votre disposition à titre d'interlocuteur :

Urs Dettling-Nagel, président de l'association des organisations suisses des personnes handicapées et de la santé, « pro AI », membre de la direction de Pro Infirmis, tél. 044 388 26 26

Adrian Hauser, membre du comité de l'association des organisations suisses des personnes handicapées et de la santé, « pro AI », porte-parole médias de Procap, tél. 062 206 88 93

L'association « pro AI » veut...

- ... stopper l'endettement de l'AI,
- ... faire progresser l'assainissement de l'AI,
- ... faire en sorte que l'AI reste performante,
- ... protéger l'AVS,
- ... et tenir la promesse donnée lors de la 5^e révision de l'AI.

L'AI doit être assainie maintenant

Les intérêts de la dette coûtent à l'AI 360 millions par an. Le bon sens nous oblige à éponger le plus rapidement possible ces dettes qui nous coûtent si cher – à plus forte raison dans une période de crise où l'on ne peut pas se permettre de payer des intérêts élevés ! C'est pourquoi une grande majorité des membres du Parlement ont approuvé le financement additionnel.

Les recettes supplémentaires de 1,1 milliard de francs provenant de l'augmentation temporaire de la TVA sont une absolue nécessité – justement en période de crise. Les charges sont acceptables : un ménage d'une personne disposant d'un revenu inférieur ou égal à 4'600 francs devra, du fait de la hausse, déboursier 7,10 francs de plus par mois.